

Les droits des travailleurs saisonniers dans l'UE

Votre travail peut être saisonnier, mais vos droits sont permanents.

## Vous avez droit à un travail sûr et déclaré.



- Le droit de connaître vos conditions d'emploi, les conditions de travail auxquelles vous attendre et vos droits.
- Le droit à un contrat de travail valide.
- Un environnement de travail adéquat basé sur des règles en matière de santé et de sécurité.
- Le droit à des conditions de vie décentes.
- Le droit à des voies de recours et à une protection syndicale en cas d'abus.

Consultez le site www.ela.europa.eu /en/information-seasonal-workers-and-employers pour en savoir plus sur les droits des travailleurs saisonniers dans chaque pays.

## Vos droits en matière d'emploi sont en péril:

Quand vous êtes rémunéré pour un emploi qui est légal mais qui n'est pas déclaré aux pouvoirs publics.

Quand vous **n'avez pas accès à la protection sociale** (par exemple congé de maladie, droits à pension).

Quand vous travaillez sans contrat de travail.

Quand votre salaire est payé en liquide sans facture/fiche de salaire.

Quand les heures de travail sont sous-déclarées.

Quand vous travaillez dans un État membre sans permission ou autorisation.





#Rights4AllSeasons #EU4FairWork